



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 08 AVRIL 2025
DELIBERATION N°13/DCM20250408/45

L'an deux mille vingt-cinq, le mardi huit du mois d'avril à dix-huit heures et quarante minutes, les membres du conseil municipal, dûment convoqués le mercredi 26 mars 2025, se sont réunis dans la salle des délibérations de l'hôtel de Ville, sous la présidence de Gabrielle LOUIS-CARABIN, Maire.

Etaient présents : MM. Gabrielle LOUIS-CARABIN, Jean ANZALA, Pierre PORLON, Marie-Michelle HILDEBERT, Marcelin CHINGAN, Sylvia SERMANSON, Rose-Marie LOQUES, Bernard SAINT-JULIEN, Elsa SUARES, Thierry FULBERT, Evelyne CLOTILDE, Patrick PELAGE, Gina THOMAR, Grégory MANICOM, Rosette GRADEL, Daniel DULAC, Annick CARMONT, Seetha DOULAYRAM, Justine BENIN, Pinchard DEROS, Ingrid FOSTIN, Yvane RHINAN, Hermann SAINT-JULIEN.

Etaient représentés : MM. Betty ARMOUGOM (Jean ANZALA), Michel SURET (Marie-Michelle HILDEBERT), Nadia OUJAGIR (Evelyne CLOTILDE), Joseph HILL (Seetha DOULAYRAM), Jacques RAMAYE (Grégory MANICOM), Marie-Alice RUSCADE (Rose-Marie LOQUES), Marie-Joël TAVARS (Pinchard DEROS), José OUANA (Sylvia SERMANSON).

Etaient absents excusés : MM. Sandra SERMANSON, Jérôme CHOUNI, Bernard RAYAPIN.

Absente : Mme Alina GORDON

Membres en exercice :	Membres présents :	Membres Représentés :	Absents Excusés :	Absente :
35	23	8	3	1

Le quorum étant atteint, vingt-trois (23) Conseillers étant présents, huit (8) représentés, trois (03) absents excusés et une (01) absente. Le Maire Gabrielle LOUIS-CARABIN, déclare la séance ouverte.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales Madame Sylvia SERMANSON est désignée pour assurer le Secrétariat de séance.

Examen et vote du Budget Primitif de la Ville - Exercice 2025

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général des Impôts,

Vu la Loi de Finances pour 2025,

Vu la délibération n°4 du 11/06/2020 portant Mise en place des commissions communales et désignation de leurs membres,

Accusé de réception en préfecture
971-219711173-20250408-13DCM2025040845-DE
Date de télétransmission : 15/04/2025
Date de réception préfecture : 15/04/2025

Notifiée et publiée le 15/04/2025

Considérant que le budget primitif est un document essentiel, retraçant les autorisations de dépenses et de recettes attendues pour l'exercice.

Considérant que le document budgétaire de l'exercice 2025 s'inscrit dans le cadre des orientations définies dans le rapport d'orientations budgétaires présenté au mois de février.

Considérant qu'ainsi, le contexte général dans lequel est élaboré ce budget primitif est toujours marqué par les répercussions de la guerre en Ukraine, une dynamique de désinflation, une conjoncture économique et financière qui demeure incertaine.

Considérant qu'à l'échelon national, les prévisions très sombres en matière de déficit public et de croissance conduisent l'Etat à réclamer une participation des collectivités à l'effort d'économie générale.

Considérant qu'ainsi, tous ces indicateurs peuvent avoir des répercussions sur les marges de manœuvre financière de notre commune, entraînant parfois des surcoûts en cascade mais également des surprises sur les niveaux de recettes attendues. Que sur le plan local, il est important de tenir compte de l'évolution des prix à la consommation, du taux de chômage et des tensions dans la plupart des secteurs d'activités.

Considérant qu'il est important de rappeler que les ressources budgétaires spécifiques aux départements d'outre-mer, supportées par la population locale, collectées d'après le niveau de consommation de carburant et de produits importés (octroi de mer), représentent 40 % des recettes attendues en 2025.

Considérant qu'au vu de l'importance des déficits publics à l'échelon national et de la fragilité de la croissance dans la plupart des secteurs d'activité en Guadeloupe, la ville doit poursuivre une stratégie de maîtrise des dépenses de fonctionnement pour faire face aux incertitudes pesant sur les recettes tout en poursuivant un ambitieux projets d'investissements avec un recours limité à l'emprunt.

Considérant qu'ainsi, le budget primitif 2025, équilibré à hauteur de **59,71 M€**, pose les jalons de la prévision de recettes et de dépenses de la collectivité, en toute prudence.

Rappel :

- Ce projet de budget au format M57 depuis 2024 présente quelques particularités de présentation :
- Les résultats de l'exercice précédent et le résultat global de clôture.
- La présentation générale du budget se fait dans l'ordre suivant : section d'investissement puis section de fonctionnement
- Une vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

Accusé de réception en préfecture
971-219711173-20250408-13DCM2025040845-DE
Date de télétransmission : 15/04/2025
Date de réception préfecture : 15/04/2025

1- EQUILIBRE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Considérant que la section de fonctionnement intègre la prévision de recettes et de dépenses courantes de la collectivité et s'équilibre cette année à hauteur de **47,77 M€**.

	BP 2024	BP 2025	% évolution
Recettes de fonctionnement (1)	47 174 428	44 772 356	-5,09%
Dépenses de gestion (2)	36 012 641	38 855 508	7,89%
Épargne de gestion courante (3) = (1)-(2)	11 161 787	5 916 848	-46,99%
Frais financiers (4)	332 517	278 805	-16,15%
Charges exceptionnelles (5)	60 000	28 000	-53,33%
Dépenses de fonctionnement (6) = (2) +(4) +(5)	36 405 158	39 162 313	7,57%
Épargne brute (7) = (3)-(4)	10 769 270	5 610 043	-47,91%
<i>Taux d'épargne brute = (7) / (1)</i>	22,8%	12,5%	

Considérant qu'en matière de recettes, outre les produits propres de l'exercice **37,81 M€**, sont également inscrits, les soldes reportés de l'exercice 2024 (excédents des restes à réaliser et de clôture) soit **6,95 M€**.

Considérant que l'épargne de gestion courante prévisionnelle, tirée de la différence entre les recettes et dépenses, régresse de 46,99 % entre 2024 et 2025, générant ainsi une épargne brute fixée à 5,61 M€ pour contribuer au financement de la section d'investissement.

Considérant qu'entre 2024 et 2025, les prévisions de la section de fonctionnement évoluent ainsi, -5,09 % pour les recettes réelles et +7,57 % pour les dépenses réelles.

1.1- LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 37,81M€

Considérant que pour l'année 2025, les recettes de fonctionnement comprennent : les atténuations de charges 0,46 M€, les produits des services du domaine d'investissement 158,42 M€ et les produits des services du domaine d'investissement 158,42 M€.

Accusé de réception en préfecture
971-249711173-20250408-13DCM2025040845-DE
Date de réception préfecture : 15/04/2025

1,35 M€, les impôts et taxes 27,95 M€, les dotations et participations 7,9 M€, les autres produits de gestion courante 0,125 M€ et enfin 7,88 M€ de résultat reporté (excédents) qui permettent d'équilibrer la section de fonctionnement à 45,7 M€.

	BP 2024	BP 2025	% Evolution
Total des recettes réelles de fonctionnement	35 592 641	37 819 884	6,26%
013 - Atténuation de charges	420 000	466 952	11,18%
Produits des services, du domaine et des ventes	1 500 600	1 358 079	-9,50%
Impôts et taxes	26 220 722	27 951 398	6,60%
Dotations et participations	7 797 319	7 918 455	1,55%
Autres produits de gestion courante	74 000	125 000	68,92%
002- Résultat reporté	11 161 787	6 952 472	-37,71%

Considérant qu'ainsi, les ressources de fonctionnement sont réparties proportionnellement entre les atténuations de charges 1,23 %, les produits des services du domaine et ventes diverses 3,59 %, le produit des impôts et taxes 73,91 %, les dotations et participations 20,94 %, les autres produits de gestion courante 0,33 % des recettes réelles de fonctionnement et enfin le résultat reporté pour équilibrer la section de fonctionnement.

Considérant que les principaux éléments qui caractérisent les recettes de fonctionnement en 2025 sont :

- Une stabilisation des taux de fiscalité pesant sur les ménages.
- Les montants de la dotation globale de fonctionnement (DGF), la dotation de solidarité urbaine (DSU), la dotation nationale de péréquation et la dotation forfaitaire perçues en 2024 sont reconduits car à ce stade de la préparation, les données 2025 ne sont pas disponibles.
- Les autres recettes fiscales sont estimées par rapport à leur niveau d'encaissement de 2024 (taxe spéciale sur les carburants 1,2 M€ et octroi de mer 13,9 M€). La répartition de ces deux taxes entre les col

étroitement liée à la consommation de ménages, au niveau d'activité des entreprises et à la conjoncture internationale. Que ces deux anticipations de recettes, représentent 40 % des recettes réelles de fonctionnement.

- Une estimation en augmentation des ressources tarifaires d'après les niveaux d'encaissement constatés en 2024 (salle de spectacle, piscine, restauration scolaire, accueils de loisirs...).

a- Les impôts « ménages » : 9,15 M€

Considérant que les impôts ménages concernent la contribution directe locale. Qu'ils sont actuellement composés des 3 taxes que sont la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale, les taxes foncières (bâti et non bâti).

EVOLUTION DE LA FISCALITE 2024/2025									
	2024				2025			2024/2025	2024/2025
	Taux 2024	Taux moyens communaux au niveau départemental (état 1259 com de 2024)	Bases d'imposition prévisionnelles	Produit 2024	Taux 2025	Bases d'imposition prévisionnelles	Produit 2025	Evolution des bases	Evolution des produits
Taxe d'habitation (TH)	11,94%	29,90%	5 988 000	714 967	11,94%	5 953 000	710 788	-0,58%	-0,58%
Taxe foncière bâti (TFB)	49,32%	54,92%	24 542 000	12 104 114	49,32%	25 526 000	12 589 423	4,01%	4,01%
Taxe foncière non bâtie (TFNB)	53,90%	74,35%	171 500	92 439	53,90%	182 900	98 583	6,65%	6,65%
Totaux			30 701 500	12 911 521		31 661 900	13 398 795	3,13%	3,77%
Prélèvement au titre du FNGIR				-997 497			-997 497		0,00%
Allocations compensatrices				1 265 472			1 283 277		1,41%
Total autres taxes									
Contribution coefficient correcteur "réforme TH"				-3 881 721			-4 177 461		7,62%
Produit à recevoir			30 701 500	9 297 775		31 661 900	9 507 114	3,13%	2,25%
Prélèvement au titre de l'article 55 Loi SRU pour information				27 119			27 119		0,00%

- Evolution des bases fiscales :

Considérant que le montant prévisionnel des bases des taxes directes locales est estimé en 2025 à 31,66 M € soit une augmentation de 3,13 % par rapport aux prévisions 2024.

- -0,58 % pour la taxe d'habitation
- +4,01 % pour la taxe foncière et +6,65 % pour la taxe sur le foncier non bâti.

- Fixation des taux de fiscalité :

Considérant que conformément aux priorités de mandature, la municipalité a...

Accusé de réception en préfecture
5712497417320250404-15042025040845 DE
Date de télétransmission : 15/04/2025
Date de réception préfecture : 15/04/2025

de mise, se traduisant ainsi par une stabilisation des taux. Que les collectivités ont la possibilité de moduler le taux de la TH sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale.

- **Evolution du produit fiscal :**

Considérant que le produit fiscal attendu en 2025 est estimé à 9,5 M€. Qu'en 2025, il est impacté par le prélèvement SRU (environ 27K€), le reversement FNGIR de 997K€, la contribution au coefficient correcteur 4,17 M€ et l'addition des compensations de l'Etat pour 1,28 M€. Que le produit fiscal net attendu augmente de 2,25 % soit 209K€ supplémentaires.

b- Les ressources Etat

Considérant que pour le budget 2025, les concours financiers (dotations et participations chap.74) se chiffrent à 7,91 M€.

Considérant que pour rappel, les dotations provenant de l'enveloppe normée destinée aux collectivités locales dans le cadre de la Loi de finances intègrent la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), la Dotation de Solidarité Rurale (DSR) et la Dotation de Solidarité Urbaine (DSU).

c- Les autres recettes

Considérant que les autres recettes de gestion englobent les produits des services et du domaine (chapitre 70) et les autres produits de gestion courante (chapitre 75).

Que l'inscription de 1,3 M€ relative aux produits des services traduit une légère progression de l'activité, tenant compte des encaissements 2024 et du niveau des activités (ALSH, spectacles, autres produits du domaine...). Qu'enfin, le montant affecté aux autres produits de gestion courante est évalué 125 K€ comme en 2025.

1.2- LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 39,16 M€

Considérant que ces dépenses de fonctionnement comprennent les charges à caractère général (25,39 %), les frais de personnel (63,24 %), les autres dépenses de gestion (7,97 %), les frais financiers (0,71 %), les charges spécifiques (0,07 %) et les atténuations de produits (2,62 %).

	BP 2024	BP 2025	% Evolution
Total dépenses réelles de fonctionnement	38 852 849	39 162 313	0,80 %
Charges à caractère général	9 830 329	9 941 418	1,13 %
Frais de personnel	23 949 223	24 765 131	3,41 %
014 atténuation de produits	1 087 497	1 027 497	-5,52 %
Autres dépenses de gestion	3 593 284	3 121 462	-13,13 %
Frais financiers	332 517	278 805	-16,15 %
Charges spécifiques	60 000	28 000	-53,33 %

Considérant que globalement, la prévision des dépenses de fonctionnement progresse de 0,80 %. Qu'elle est due essentiellement à l'évolution des charges à caractère à général (+1,13 %), des charges de personnel (+3,41 %) corrélativement à une baisse des autres dépenses de gestion (-13,13 %), des frais financiers (-16,15 %) et des charges spécifiques (-53,33 %).

Considérant que cette année, l'évolution des charges liées au personnel sera conditionnée par l'application des dispositions réglementaires, la mise en œuvre du plan d'actions établi dans le cadre des lignes directrices de gestion, la reprise des dispositions issues de la restructuration des grilles indiciaires dans le cadre de la modernisation des parcours professionnels, des carrières et des rémunérations (PPCR), l'application de la promotion interne, l'application des avancements de grade, l'augmentation du taux de cotisation vieillesse qui passe de 31,65 % à 34,65 % au 1^{er} janvier 2025, les départs à la retraite et les prévisions de recrutements.

Considérant que les autres charges de gestion courante, fixées à 3,12 M€, reculent de 13,13 % mais permet de soutenir les budgets du centre communal d'action et sociale (CCAS) et de la caisse des écoles (CDE) et le SDIS (+17K€).

Considérant qu'ainsi, en 2025, la subvention d'équilibre qui sera allouée par délibération au CCAS s'établira à 685 000 € et celle de la Caisse des Ecoles à 350 000 €. Que par ailleurs, celle dédiée aux associations sportives est valorisée comme en 2024 à 220 K€.

Considérant que, comparativement à l'année 2024, la prévision 2025 des frais financiers diminue de 16,15 % pour la prise en compte des charges financières liées aux emprunts en cours (0,27 M€) et l'anticipation de charges liée à l'emprunt prévu sur l'exercice 2025.

Accusé de réception en préfecture
971-219711173-20250408-13DCM2025040845-DE
Date de télétransmission : 15/04/2025
Date de réception préfecture : 15/04/2025

2- EQUILIBRE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Considérant que, tel qu'indiqué dans le rapport des grandes orientations budgétaires, les prévisions d'investissement retracent les projets prévus dans la programmation pluriannuelle des investissements (PPI). Que celles-ci tiennent compte de l'intégration des reports en dépenses, suite au vote du compte administratif 2024, mais également des besoins ponctuels liés aux impératifs de sécurité, de conformité et de modernisation des services.

2.1- LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 11,73 M€

Considérant que l'effort d'investissement 2025 portera essentiellement sur des interventions sur les équipements de proximité. Que le budget d'investissement 2025 reprend aussi les restes à réaliser 2024 pour un montant de 1,37 M€ et le solde déficitaire 2024 de 3,93 M€.

Considérant qu'ainsi, les nouvelles dépenses d'investissement intègrent les dépenses d'équipement brut (études, travaux, matériel et outillage...) et les emprunts et dettes assimilés.

a- Les dépenses d'équipement (hors emprunt) : 12,42 M€

Considérant que les dépenses d'investissement au titre du présent budget comprennent les immobilisations incorporelles (logiciels, études), les immobilisations corporelles (terrains, matériels...), les travaux en cours et les opérations d'équipement (maison de quartier de Vassor...).

	BP 2024	BP 2025	Evolution
Immobilisations incorporelles	443 000	383 000	-14 %
Immobilisations corporelles	3 183 300	2 370 132	-26 %
Immobilisations en cours	3 207 870	3 286 857	2 %
Opérations d'équipement	3 112 616	2 456 458	-21 %
Emprunts et dettes assimilées	1 134 859	1 141 000	1 %

Accusé de réception en préfecture
971-219711173-20250408-13DCM2025040845-DE
Date de télétransmission : 15/04/2025
Date de réception préfecture : 15/04/2025

Autres immobilisations financières		1 000	
Opérations patrimoniales	650 555	0	-100 %
001-Solde d'exécution négatif reporté	2 762 643	3 932 115	42 %
Total	14 494 843	13 570 562	-6%

Considérant que l'exercice 2025 traduit une volonté de mise en œuvre opérationnelle des projets d'investissement et des projets subventionnés dont les dates butoirs de réalisation conditionnent la mise en œuvre cette année.

Considérant que cependant, les prévisions de dépenses d'investissement au titre de ce budget 2025, diminuent globalement de 6 %.

Considérant que les dépenses d'immobilisations incorporelles baissent de 14 %, les dépenses d'immobilisations corporelles de 26 %, les dépenses sur opérations d'équipement de 21 % et les travaux en cours progressent de 2 %.

Considérant que le remboursement des emprunts augmente de 1 % en prévision des remboursements complémentaires liés au recours à l'emprunt.

Liste des acquisitions et travaux inscrits en Investiment au BP 2025	8 181 789 €
Libellés	Montants
Etudes dont :	189 166,00
Etudes Robert Loyson	18 445,00
Etudes Gymnase	50 000,00
Etudes divers bâtiments	90 000,00
Etudes AVP Lemercier	30 000,00
Acquisition de logiciel	263 000,00
Acquisition terrain	500 000,00
Travaux de câblage	50 000,00
Travaux d'électrification dont :	460 000,00
Remise a niveau éclairage terrain de Château-Gaillard	60 000,00
Travaux éclairage plaine de Beach	52 000,00
Eclairage terrain se sport école Jean Galleron	40 000,00
Acquisition extincteurs et bouche à incendie	30 596,00
Acquisition motoculteur	19 000,00
Acquisition véhicules	610 000,00
Matériel informatique divers	194 998,00
Mobilier dont :	290 101,00
Mobilier écoles	61 782,00
Mobilier CDH	34 000,00
Materiel de téléphonie	16 885,00
Matériel divers dont :	614 600,00
Coffre-fort Régie pincipale	2 000,00
Modulaire école de Boisvin	24 000,00
Matériels et outillage pour le garage	28 000,00
Achats logistiques et climatisation split	185 000,00
Travaux agencements aménagements de terrain dont :	1 087 261,00
Clôture école Laura Fléssel	53 000,00
Clôture école Jean Galléron (Contrat Péyi)	90 000,00
RHI Bonan/Vassor/Sergent	280 000,00
RHI Bonan/Vassor/Sergent - Protocole transactionnel	162 000,00
Remise en état parc de Sergent	86 000,00
Aménagement du secteur La Baie	415 308,00
Travaux de Construction dont :	4 223 661,00
Locaux administratif de Damencourt	890 500,00
Aménagement de l'hôtel de ville (Accueil état, Etat Civil, Occupation Domaniale)	51 000,00
Sécurisation des archives	25 000,00
Pose de gâche électrique et sécurisation entrée	10 000,00
Travaux ex-locaux Caisse d'Epargne	20 000,00
Aménagement du service formation Annexe 1	42 000,00
Confortement parasismique école Laure Laurent Soliveau	1 279 525,00
Etanchéité école Jean Galleron	9 500,00
Réparations diverses dans les écoles (Travaux vacances)	165 546,00
Modernisation et sécurisation des écoles (Travaux Péyi)	262 046,00
Porte d'entrée + remplacement serrure + barre anti-panique + isolation phonique et thermique stores de la Bibliothèque	4 557,00
Remplacement des gaines de climatisation Centre Robert Loyson	130 000,00
Travaux réparation Cuisine Centrale	40 000,00
Réhabilitation du Gymnase Félix Abouna	160 000,00
Remplacement liner + caillebotis Piscine Municipale	130 000,00
Travaux d'équipement et de maintenance (éclairage, remise à niveau) terrain école Aristide Girard	505 000,00
Spot de surf	100 000,00
Travaux maison de quartier de Guenette	111 000,00
Construction du CDH	251 000,00
Fond routier + travaux de signalisation	1 317 000,00

Accusé de réception en préfecture
971-219711173-20250408-13DCM20250408-DE
Date de télétransmission : 15/04/2025
Date de réception préfecture : 15/04/2025

2.2- LES RECETTES D'INVESTISSEMENT : 14,5M€

Considérant qu'elles sont réparties entre les recettes d'équipement, financières et l'autofinancement.

a- Les recettes d'équipement et les autres recettes réelles : 8,89 M€

	BP 2024	BP 2025	% Evolution
Subventions d'investissement	2 436 836	1 726 739	-29,14%
Emprunt	1 200 000	1 200 000	0,00%
Dotations, fonds divers	1 001 429	1 101 665	10,01%
Excédents de fonctionnement capitalisés 1068	2 762 643	4 865 298	76,11%
Virement à la section d'investissement	7 138 327	4 424 444	-38,02%
Opérations ordre de transfert entre sections	1 183 252	1 185 599	0,20%
Opérations patrimoniales	650 556		
Total	15 722 486	14 503 745	-7,75%

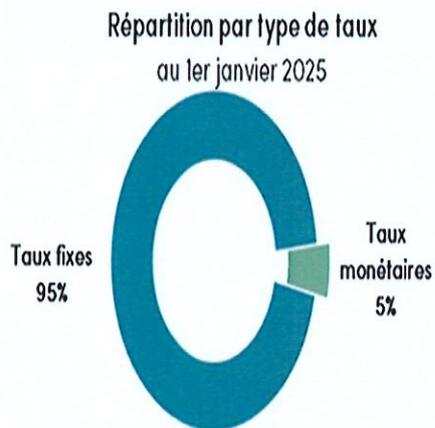
Considérant que les prévisions de recettes s'évaluent à 14,5 M€ réparties ainsi :

- Ces recettes incluent les subventions d'investissement (1,72 M€) émanant essentiellement de l'Europe, de l'Etat, de la Région et du Département.
- Les autres recettes financières de cette section se composent du Fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA) 0,85 M€, de la Taxe Locale d'Equipement (TLE) 0,25 M€, de l'emprunt (1,2 M€) et l'autofinancement (5,6 M€) correspondant à l'addition du virement de la section de fonctionnement de 4,42 M€ vers les recettes d'investissement et des autres opérations d'ordre de transfert entre sections pour 1,18M€, sont sans impact sur les flux réels de la collectivité.

b- L'emprunt

Considérant que l'encours de dette du budget principal ressort à 5 958 289 €, au 1^{er} janvier 2025, pour un taux actuariel de 3,18 % et une durée de vie résiduelle moyenne de 8 ans et 6 mois.

	Encours au 1er janvier 2025	Part en %	Taux actuariel	Durée de vie résiduelle	Nombre de contrats	Class. Gissler
Taux fixes	5 658 289	95,0%	3,10%	8 ans et 11 mois	6	1A
Taux fixes purs	5 658 289	95,0%	3,10%	8 ans et 11 mois	6	1A
Taux monétaires	300 000	5,0%	4,67%	1 ans et 4 mois	1	1A
Euribor 3 mois	300 000	5,0%	4,67%	1 ans et 4 mois	1	1A
Total	5 958 289	100,0%	3,18%	8 ans et 6 mois	7	



Considérant que, ramené à l'habitant, le stock de dette au 31/12/2024 représente 259,63 € par habitant, contre 841 € en moyenne dans les communes de la même strate de population. Que la ville dispose d'une annuité de dette (56,45 €/hab.) plus faible que la moyenne départementale (102 €). Que le portefeuille de la commune est bien sécurisé avec 95 % de taux fixe.

Considérant que le reste de l'encours (9 %) est indexé sur des taux monétaires dont 7 % sur Euribor 3 mois et 2 % sur de l'Euribor 1 an, ce qui permet de maintenir le coût global de la dette à un niveau correct.

Considérant que la Commission Finances, a émis un avis favorable à cette question lors de sa réunion du 07 avril 2025.

*Où le Maire en son exposé,
Après discussion et échanges de vues,
DÉCIDE A LA MAJORITE*

Vote à scrutin public

*Contre (5) MM. Justine BENIN – Pinchard DEROS – Ingrid FOSTIN – Hermann SAINT-JULIEN
+ 1 Procuration*

Article 1 : D'arrêter comme suit le Budget Primitif 2025 de la Ville :

En Fonctionnement :

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	9 830 328,59	0,00	9 941 417,78	0,00	9 941 417,78
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	23 949 222,74	0,00	24 765 131,20	0,00	24 765 131,20
014	Atténuations de produits	1 087 497,00	0,00	1 027 497,00	0,00	1 027 497,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	3 593 284,00	0,00	3 121 461,85	0,00	3 121 461,85
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		38 460 332,33	0,00	38 855 507,83	0,00	38 855 507,83
66	Charges financières	332 517,00	0,00	278 805,00	0,00	278 805,00
67	Charges spécifiques (3)	60 000,00	0,00	28 000,00	0,00	28 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		38 852 849,33	0,00	39 162 312,83	0,00	39 162 312,83

023	Virement à la section d'investissement (4)	7 138 327,18		4 424 444,46	0,00	4 424 444,46
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	1 183 252,18		1 185 598,77	0,00	1 185 598,77
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		8 321 579,36		5 610 043,23	0,00	5 610 043,23

TOTAL	47 174 428,69	0,00	44 772 356,06	0,00	44 772 356,06
--------------	----------------------	-------------	----------------------	-------------	----------------------

Accusé de réception en préfecture
971-219711173-20250408-13DCM2025040845-DE
Date de télétransmission : 15/04/2025
Date de réception en préfecture : 15/04/2025

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	44 772 356,06
--	----------------------

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	420 000,00	0,00	466 952,00	0,00	466 952,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 500 600,00	0,00	1 358 079,00	0,00	1 358 079,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	16 578 207,00	0,00	17 953 890,00	0,00	17 953 890,00
731	Fiscalité locale	9 642 515,00	0,00	9 997 508,00	0,00	9 997 508,00
74	Dotations et participations (3)	7 797 319,00	0,00	7 918 455,00	0,00	7 918 455,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	74 000,00	0,00	125 000,00	0,00	125 000,00
Total des recettes de gestion courante		36 012 641,00	0,00	37 819 884,00	0,00	37 819 884,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		36 012 641,00	0,00	37 819 884,00	0,00	37 819 884,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

TOTAL	36 012 641,00	0,00	37 819 884,00	0,00	37 819 884,00
--------------	----------------------	-------------	----------------------	-------------	----------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	6 952 472,06
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	44 772 356,06
--	----------------------

En Investissement :

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	653 000,00	19 166,52	433 000,00	0,00	452 166,52
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	3 183 300,00	384 134,21	2 404 132,00	0,00	2 788 266,21
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	6 110 485,85	968 949,96	5 659 315,01	0,00	6 628 264,97
Total des dépenses d'équipement		9 946 785,85	1 372 250,69	8 496 447,01	0,00	9 868 697,70
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 134 859,00	0,00	1 141 000,00	0,00	1 141 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	1 000,00	0,00	1 000,00
Total des dépenses financières		1 134 859,00	0,00	1 142 000,00	0,00	1 142 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		11 081 644,85	1 372 250,69	9 638 447,01	0,00	11 010 697,70

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	650 555,92		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		650 555,92		0,00	0,00	0,00

TOTAL	11 732 200,77	1 372 250,69	9 638 447,01	0,00	11 010 697,70
--------------	----------------------	---------------------	---------------------	-------------	----------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	3 932 115,08
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	14 942 812,78
---	----------------------

Accusé de réception en préfecture
971-219711173-20250408-13DCM2025040845-DE
Date de télétransmission : 15/04/2025
Date de réception préfecture : 15/04/2025

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	2 436 836,06	439 068,00	1 726 739,00	0,00	2 165 807,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	1 200 000,00	0,00	1 200 000,00	0,00	1 200 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		3 636 836,06	439 068,00	2 926 739,00	0,00	3 365 807,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 001 428,69	0,00	1 101 664,78	0,00	1 101 664,78
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	2 762 642,71	0,00	4 865 297,77	0,00	4 865 297,77
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		3 764 071,40	0,00	5 966 962,55	0,00	5 966 962,55
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		7 400 907,46	439 068,00	8 893 701,55	0,00	9 332 769,55

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	7 138 327,18		4 424 444,46	0,00	4 424 444,46
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	1 183 252,18		1 185 598,77	0,00	1 185 598,77
041	Opérations patrimoniales (10)	650 555,92		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		8 972 135,28		5 610 043,23	0,00	5 610 043,23

TOTAL	16 373 042,74	439 068,00	14 503 744,78	0,00	14 942 812,78
--------------	----------------------	-------------------	----------------------	-------------	----------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	14 942 812,78
---	----------------------

Article 2 : Le Maire et le Directeur Général des Services sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Accusé de réception en préfecture
971-219711173-20250408-13DCM2025040845-DE
Date de télétransmission : 15/04/2025
Date de réception préfecture : 15/04/2025

Article 3 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Guadeloupe dans le délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat. Ce recours pourra être effectué par le biais de l'application informatique «Télé recours citoyens» (www.telerecours.fr)

Fait à Le Moule, le 08 Avril 2025

Pour avis conforme

Le Maire,



Gabrielle LOUIS-CARABIN

La Secrétaire,

Sylvia SERMANSON

Accusé de réception en préfecture
971-219711173-20250408-13DCM2025040845-DE
Date de télétransmission : 15/04/2025
Date de réception préfecture : 15/04/2025

Notifiée et publiée le 15/04/2025